



Commune de Vollèges

Service Technique

Mise au concours

L'administration communale de Vollèges met au concours l'engagement

**d'un(e) collaborateur administratif responsable à 100%;
et d'un(e) collaborateur administratif à 80%
contrôleur d'accès à la décharge**

Profil :

- Être au bénéfice d'un CFC dans le domaine du secrétariat/comptabilité;
- Avoir le sens de l'organisation, de la rigueur, de la disponibilité, le respect des délais;
- Maîtriser l'outil informatique et ses principaux logiciels;
- Avoir une qualité relationnelle adaptée aux différents intervenant, le sens de l'écoute et du dialogue;
- Avoir de bonnes connaissances dans le domaine du bâtiment serait un plus;
- Accepter des horaires de travail d'amplitude variable;
- Connaître les diverses directives et règlements concernant le tri des déchets;
- Accepter de suivre les formations spécifiques liées à l'exploitation d'une décharge;
- Être en possession du permis de conduire;

Traitement : Sur demande, selon l'échelle des salaires de la commune de Vollèges

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2019 ou date à convenir

Lieu de travail : Site de la décharge du Merdenson, Vollèges

Renseignements

- Le cahier des charges peut-être consulter auprès du secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures de 8h30 à 11h30.
- Si nécessaire, des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Alain Müri, Chef Technique.

Modalités de remise des candidatures

Les candidatures (lettre avec prétentions salariales, CV, copie des diplômes et certificats de travail) doivent être adressées par courrier à la commune de Vollèges, avec mention **NE PAS OUVRIR, CONTROLEUR D'ACCES A LA DECHARGE, At. Président, Administration communale de Vollèges, Chemin du Paquet 2, 1941 Vollèges**, jusqu'au 7 juin 2019 dernier délai.

**ADMINISTRATION COMMUNALE
DE VOLLEGES**